

Nom commercial: Kaliumpermanganat / Sigma-Aldrich GmbH

Numéro de la matiere: 714864 Version: 2 / CH Date de révision: 22.06.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 22.06.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Kaliumpermanganat / Sigma-Aldrich GmbH N°d'article 71486404

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone

0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland:145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Sol. 2 H272 Acute Tox. 4 H302 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410

Classification selon les Directives CE

Classification O, R8

Xn, R22 N, R50/53

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.



Nom commercial: Kaliumpermanganat / Sigma-Aldrich GmbH

Numéro de la matiere: 714864 Version: 2 / CH Date de révision: 22.06.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 22.06.12

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. - Ne pas fumer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en

cas de malaise.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger







Comburant

Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de risque

8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Nocif en cas d'ingestion.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes

à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

57 Útiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche

de données de sécurité.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient Permanganate de potassium

3. Composition/informations sur les composants

Poids moléculaire

Valeur 158.03 g/mol

Composants dangereux

Permanganate de potassium

No. CAS 7722-64-7 No. EINECS 231-760-3

Concentration Classification

>= 50 %

Xn, R22 O, R8 N, R50/53

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Sol. 2 H272
Acute Tox. 4 H302
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 1 H410



Nom commercial: Kaliumpermanganat / Sigma-Aldrich GmbH

Numéro de la matiere: 714864 Version: 2 / CH Date de révision: 22.06.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 22.06.12

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Conduire chez le médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Eventuellement apport d'oxygène

En cas de contact avec la peau

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.). En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Protéger l'oeil non contaminé. Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Appeler immédiatement le médecin. Si le patient est conscient, administrer des liquides avec calcium ou magnésium (p.ex. lait, preparations avec calcium ou magnésium dissoudrées).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation de muqueuse, Brûlure par acide, Nausées, Troubles gastro-intestinaux, troubles de système nerveux central

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Eliminer les restes par rinçage avec de l'eau chaude. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

7. Manipulation et stockage



Nom commercial: Kaliumpermanganat / Sigma-Aldrich GmbH

Numéro de la matiere: 714864 Date de révision: 22.06.12 Version: 2 / CH

> Replaces Version: - / CH Date d'impression: 22.06.12

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Eviter la formation de poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible. Comburant

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur \mathcal{C} 25

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Utiliser uniquement des récipients spécialement autorisés pour la matière/le produit.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des matières combustibles. Ne pas stocker avec des acides.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger du rayonnement direct du soleil. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Permanganate de potassium

SUVA Liste MAK Type

Valeur 0,5 mg/m³

Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le: 2011; Remarque: BP

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les brouillards. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol, de brouillard ou de fumée de produit. Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants de protection Matériau approprié Natural Latex L'èpaisseur du matèriau 0.5 mm La durée de pénétration 8 Matériau approprié Polychloroprène L'èpaisseur du matèriau 0.5 mm La durée de pénétration 8 h Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR L'èpaisseur du matèriau 0.35 mm La durée de pénétration 8 h >= Matériau approprié

fluorure de caoutchouc - FKM

L'èpaisseur du matèriau 0.4 mm



Nom commercial: Kaliumpermanganat / Sigma-Aldrich GmbH

Numéro de la matiere: 714864 Version: 2 / CH Date de révision: 22.06.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 22.06.12

La durée de pénétration >= 8 h Matériau approprié PVC

L'èpaisseur du matèriau 0.5 mm La durée de pénétration >= 8 h

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat produit cristallin

CouleurvioletOdeurinodore

pН

Valeur 7 à 9 Concentration/H2O 20 g/I

Température 20 °C

Point de fusion

Valeur > 240 ℃

méthode DIN 51761

Point d'ébullition

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Inflammabilité

non combustible

Pression de vapeur

Valeur < 0.01 hPa Température 20 $^{\circ}$

Densité

Valeur 2.703 g/cm 3 Température 20 $^{\circ}$

Hydrosolubilité

Valeur 64 g/l Température 20 $^{\circ}$

Décomposition thermique

Valeur 240 ℃

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente

Valeur env. 1300 à 1600 g/l

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

10. Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter



Nom commercial: Kaliumpermanganat / Sigma-Aldrich GmbH

Numéro de la matiere: 714864 Version: 2 / CH Date de révision: 22.06.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 22.06.12

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Ne pas utiliser un jet d'eau intégral - danger de coup de poussière!

Décomposition thermique

Valeur 240 ℃

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des métaux en poudre. Réactions avec les agents réducteurs. Réagit au contact des acides. Réagit au contact des substances organiques. Réagit au contact des substances combustibles. Réaction avec des composés d'ammonium, De l'ammoniaque, Réagit avec le peroxyde d'hydrogène (H2O2). acide fluorhydrique, soufre, Réagit au contact des alcools.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxygène, vapeurs / gaz inflammables

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces rat

DL 50 1090 mg/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Corrosif

Remarque Irritant pour la peau. **lésions oculaires graves/irritation oculaire**;

Remarque Corrosif

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation conu.

Expériences issues de la pratique

L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures de: Bouche. Gorge. Perforation de l'oesophage et de l'estomac.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces poisson rouge doré (Carassius auratus)
CL50 3.6 mg/l

CL50 3.6
Durée d'exposition 96 h

Espèces Ictalurus punctatus

CL50 0.75 mg/l

Durée d'exposition 96 h

Toxicité pour les daphnies

Espèces Daphnia magna

CE 0 0.63 mg/l

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Très toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation. Produit menace l'eau. Danger pour l'eau potable.

13. Considérations relatives à l'élimination



Nom commercial: Kaliumpermanganat / Sigma-Aldrich GmbH

Numéro de la matiere: 714864 Version: 2 / CH Date de révision: 22.06.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 22.06.12

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE Ne pas décharger das les égouts.

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée.

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

UN 1490

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

PERMANGANATE DE POTASSIUM

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 5.1

Carte pour désignation du 5.1

danger

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

UN 1490

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

POTASSIUM PERMANGANATE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 5.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 1490

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

POTASSIUM PERMANGANATE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 5.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

National regulations Switzerland

Classe suisse de la toxicité 3

OFSPT-No. G-2318

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3



Nom commercial: Kaliumpermanganat / Sigma-Aldrich GmbH

Numéro de la matiere: 714864 Version: 2 / CH Date de révision: 22.06.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 22.06.12

Nocif en cas d'ingestion.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Hazard statements listed in chapter 3

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: *** Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.